

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1304 rendant exécutoire la délibération n° 125/6e L du 4 septembre 1964 portant statuts de la Garde territoriale.

n° 1304

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
8 septembre 1964

Numéro JO
n° 2 du 31/12/1964

Date du numéro
31 décembre 1964

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 125/6eL du 4 septembre 1964 de la Commission Permanente de l'Assemblée Territoriale de la Côte Française des Somalis portant statuts de la Garde Territoriale.